



SECTION « L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint
Saint-Exupéry)

DE LA
SARTHE

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Compte Rendu CDAS du 14 novembre 2023

Début 9 h30

1) Approbation du PV du CDAS du 26 juin 2023.

2) **Crédit d'Actions Locales :**

Le budget délégué de l'action sociale de la SARTHE s'élève à 24 217 €.

Le total des actions locales s'élève à 24 192,45 €.

Reste 24,55 €

Le détail des actions est à votre disposition au local syndical.

3) **Actualités restauration : Restaurant Financier de Mamers**

78 restaurants financiers (REFI) ont un nombre moyen maximal de 30 couverts par jour.

Sachant que la fermeture des restaurants se déclenche sous la barre symbolique des 30 couverts, FO Finances se pose la question de l'avenir à court et moyen terme de ces restaurants.

En 2022, il y a eu 7 fermetures dont 3 pour faible fréquentation. En 2023 c'est 12 dont 5 pour la même raison.

Pour Mamers, la personne qui gère l'association de gestion s'arrête au 31/12/2023, sans repreneur.

La fermeture du REFI ouvre d'autres possibilités pour se restaurer : soit des tickets restaurant, soit d'une autre restauration (convention), soit des « frigos connectés »

En matière de valeur faciale du Titre restaurant, le Secrétariat Général propose une valeur faciale de 8 € maximum avec une possibilité de participation de l'employeur de 60 % ou limiter le bénéfice du Titre restaurant aux seuls agents avec un indice inférieur à 535.

Plus que jamais avec l'inflation des produits alimentaires, FO Finances rappelle sa revendication de revaloriser la valeur faciale des Titres restaurant à 10 €

Concernant l'expérimentation des « frigos connectés », les agents peuvent choisir des plats entre 2,95€ et 6,50 € et des desserts à 2,50 €. Mais les premières remontées du terrain font ressortir des problématiques de quantité insuffisante, alors que certains agents en difficultés financières, n'ont que pour seul repas ce déjeuner.

Pour FO Finances, il est primordial de conserver une vraie restauration et cela passe par du personnel en nombre dans des structures offrant des repas de qualité à un tarif social.

La restauration collective est et demeurera la priorité pour FO Finances.

4) Rapport d'activité 2022 du service social :

La catégorie des agents C est la plus importante à faire appel à l'assistante sociale.

Les problèmes de santé est le sujet n°1 suivi de la vie professionnelle, la vie familiale, le budget (n°4) et le logement.

Au sein du département de la Sarthe , des aides financières ont été allouées :

16 aides pécuniaires (montant maximum 3000 €) les charges courantes représentent 9/21.

5 secours d'urgence (montant maximum 150 €)

Le tout pour un montant total de 23 735 € (24808 € en 2021).

Concernant l'aide à la parentalité , cette aide est en augmentation de 39 %.

Concernant la mise en place du coupon sport ,

5) Présentation de l'organigramme régional de l'action sociale :

Madame Gaidig CAPP est la responsable régionale

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Ressources-humaines-et-action-sociale-interministerielle/Section-regionale-interministerielle-d-action-sociale>

6) Questions diverses :

Certaines sorties organisées par le SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale) ont plus de demandes que de places à disposition.

En conséquence , dès lors que les inscriptions se font avec paiement, les personnes qui ne sont retenues constatent un remboursement tardif de leurs frais.

Des mesures de remboursement rapides devront être prises pour éviter ce genre de désagrément.

Fin 12 h 45

Représentants FO : Jean-Yves PERDRIAU Titulaire